



ONG Burkina Vert

“Responsabiliser pour mieux réussir“

Chevalier de l'Ordre de Mérite avec agrafe :

Agriculture - Environnement - Action Sociale

BURKINA FASO

=====
Unité-Progrès-Justice

PROJET : « Les Micros Crédits ».

Montant total du projet : 6 340 000 F CFA soit 9 680 euros

Participation du bénéficiaire : 540 000 F CFA soit 825 euros

Montant sollicité : 5 800 000 F CFA soit 8 855 euros

ONG Burkina Vert. Récépissé de changement dans la composition de l'organe dirigeante N°RNDR/GVR-OHG 00296 du 20 Novembre 2021 Convention N°034-2016/MINEFID/OBV du 07/07/2016. B.P : 255 Tél : 00225 55 31 18/70 24 05 37 Ouahigouya Mail : burkinavert@gmail.com Site web : www.burkina-vert.com

Micro-Crédit, Source d'espoir et moyen de lutte contre la pauvreté, l'autonomisation des femmes déplacés dans les villes.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

La Région du Nord fait face aujourd'hui à une concentration de menaces sécuritaires sans précédent au niveau du Burkina Faso : action de groupe radicaux, activités criminelles croissantes, banditisme, conflits communautaires, et ascension de l'extrémisme violent. Depuis 2015, ce climat d'insécurité et de violence s'est fortement détérioré, entraînant des mouvements de population qui poussent des milliers de personnes à quitter leurs localités. Au 31 Mars 2022, le nombre de personnes déplacées enregistrées dans la Région s'élève à plus de 874 500 soit près de la moitié du total des déplacements internes (CONASUR 2022) constituées en majorité de femmes et d'enfants (52,62) qui sont surexposées aux questions de vulnérabilités économiques (manque d'opportunités) sociales (limitation de l'accès équitable aux services sociaux de base) et climatique. Dans ce contexte, la recherche de solution durable à travers le maintien de la cohabitation pacifique et l'autonomisation des groupes vulnérables figure parmi les priorités des autorités nationales qui nécessitent un appui constant au rôle moteur, et particulièrement des personnes déplacées Internes (PDI) dans la Région du Nord. C'est pourquoi s'alignant sur les priorités nationales l'ONG Burkina Vert a initié ce projet pour accompagner les femmes déplacées Internes afin qu'elles puissent créer des activités génératrices de revenus. Un projet allant dans ce sens a vu le jour en 2022, mais uniquement avec les veuves ayant au moins trois enfants (femmes qui ont perdu leurs maris pendant les attaques). Actuellement toutes ses femmes s'en sortent avec leurs enfants car elles arrivent à se nourrir, payer la scolarité, se soigner. Sans ce projet, ses familles déplacées auront des problèmes car les enfants vont se jeter dans la délinquance et causée des problèmes encore.

II. RESUME DU PROJET :

Le projet « **Les micros crédits, source d'espoir et moyen de lutte contre la pauvreté des femmes en milieu rural et urbain** » » initié par Burkina Vert est une préoccupation des communautés à la base et s'inscrit dans le souci de venir en aide aux groupes vulnérables afin de les sortir de leur état d'extrême précarité. La présente initiative pilote vise principalement à lutter contre la pauvreté, par conséquent vaincre la pauvreté humaine et te rendant autonome. C'est pourquoi, il sera mis en place un cadre de suivi et de contrôle des actions (octroi de crédit, drainage de l'épargne) qui seront conduite dans le cadre du présent projet.

En effet, Burkina Vert reste conscient et convaincu, que c'est la voie pour une autonomisation des groupes pauvres plus particulièrement les Femmes déplacées Internes, qui ont fui chez eux pour venir chercher refuge dans la ville, où la vie est très différente de celle du village.

Le partenariat qui existe entre nos deux structures, vise naturellement à l'effectivité de cette initiative qui contribuera à la consécration des droits économiques des personnes défavorisées (Femmes déplacées Internes) et surtout de rendre autonome dans la province du Yatenga au Burkina Faso.

1- Titre du projet : « Micro-crédits ».

2- Organisation bénéficiaire.

L'ONG Burkina Vert est l'organisation initiatrice du présent projet.

3- Public cible.

Il serait identifié selon des critères de pauvreté, 50 femmes défavorisées (déplacées Internes).

4-But global.

L'objectif global poursuivi à travers ce projet est de lutter contre la pauvreté, intégrer les Femmes déplacées Internes, en les aidant à créer des activités génératrices de revenus pour la famille. Ses activités de micros crédits remboursables sous forme de tontine moderne, une alternative à la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation.

« Si éduquer une femme c'est éduquer une nation, soutenir financièrement une femme c'est soutenir toute la société ». Ce projet permettra aux femmes d'assurer une meilleure prise en charge alimentaire et sanitaire des enfants, d'améliorer le taux de scolarisation et de contribuer aussi à l'atteinte des objectifs pour le développement.

A long terme, l'ambition affichée est la mise en place d'une caisse villageoise d'épargne et de crédit autogérée (CVECA) afin de contribuer au développement socio-économique des bénéficiaires et de leurs communautés.

5. Comment le projet pourrait-il être profitable à d'autres.

Le processus de décentralisation amorcé par notre pays est global. Ceci étant, les bonnes pratiques ne peuvent pas souffrir de démultiplication si bien que, ce qui est fait de positif dans les communes d'intervention du projet, pourrait être reproduit dans les villages d'autres communes. Cela par les gouvernements locaux eux-mêmes, ou par les organisations de la société civile (bien organisées).

6. But du projet / résultats.

6.1 Description des objectifs concrets et mesurables.

6.1.1 Les effets attendus.

Pour réaliser l'ambition affichée, Burkina Vert, s'est fixé un certain nombre d'objectifs spécifiques qui apporteront nécessairement un certain nombre de résultats comme le montre le tableau ci-après :

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
Renforcer les capacités des femmes bénéficiaires en matière de gestion des micros crédits	<ul style="list-style-type: none">• 1 Répertoire (plateforme) des acteurs locaux disponibles ;• 40 femmes membres sont formés en techniques de gestion des micros crédits,
Favoriser une meilleure appropriation des concepts et des principes de gestion d'un microprojet économique	<ul style="list-style-type: none">• 50 femmes sont formées en techniques de création et de démarrage d'une micro entreprise rurale• Quatre (05) Comité de gestion sont mis en place
Favoriser la création d'une Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit Auto gérées (CVECA)	Une caisse villageoise d'épargne et de crédit auto gérée est mise en place.

6.1.2 Les indicateurs pour mesurer l'effet des interventions et mécanisme de mesure.

Afin de mesurer les effets des interventions, un répertoire d'indicateurs a été élaboré comme suit en fonction des objectifs spécifiques :

Objectifs spécifiques	Indicateurs
Renforcer les capacités des femmes bénéficiaires en matière de gestion des micros crédits.	<ul style="list-style-type: none">- Le nombre d'acteurs locaux répertoriés- Le nombre de personnes formées ?- Le nombre de personnes bénéficiaires
Favoriser une meilleure appropriation des concepts et des principes de gestion d'un microprojet économique.	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de personnes formées- Taux de participation aux échanges- Nombre de comité de gestion mises en place
Favoriser la création d'une caisse villageoise d'épargne et de crédit auto gérées (CVECA).	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de membres,- Montant du crédit octroyé

7. Présentation des interventions/activités et des stratégies.

7.1 Description des activités et réalisations.

Afin d'atteindre les objectifs du projet, les activités ci-après doivent être réalisés. Il s'agit :

7.1.1. Les activités de renforcement des capacités.

Identification des acteurs locaux.

Il s'agit pour cette étape d'élaborer une liste de tous les bénéficiaires de la zone d'intervention du projet. A partir de cette liste, sera retenu les bénéficiaires pour la mise en œuvre des différentes activités du projet.

Formation des différents acteurs.

Une fois les bénéficiaires potentiels connus, il sera procédé l'identification des formateurs et à l'élaboration des modules de formation.

- Les techniques de gestion des micros crédits ;
- Techniques de gestion comptable (formation en comptabilité simplifiée pour la coordination et le comité de gestion).
- Les techniques de création et de démarrage d'un micro projet économique (étude de marché, technique de vente, marketing des produits, cycle de gestion, calcul des coûts.),

Les bénéficiaires des sessions de renforcement des capacités. Les sessions les femmes mères éducatrices et filles mères déplacées Internes attributaires du projet seront concernés.

Comment les femmes rembourseront les crédits octroyés.

Le but recherché par Burkina Vert est d'aider ses femmes déplacées Internes de sortir de leur pauvreté à travers la réalisation des Activités Génératrices de Revenu (AGR) afin qu'elles puissent subvenir à leurs propres besoins et ceux de leur ménage (accès à l'éducation, à la nourriture, à la santé et à d'autres besoins prioritaires pour elles-mêmes et pour les membres de leurs familles). En outre Burkina Vert veut rendre ces personnes actives dans la vie communautaire tout en les aidant à intégrer le tissu économique de leur localité.

Ainsi les femmes bénéficiaires subdivisées en deux groupes de vingt (25) personnes reçoivent une formation en démarrage et gestion d'entreprise ainsi qu'un capital de démarrage équivalent à 50 000 F CFA pour des petites activités commerciales.

Lorsqu'un membre a besoin d'un prêt, il en fait la demande au groupe en qualifiant et quantifiant sa demande. C'est le groupe qui décide ou non de lui accorder le prêt et fixe les modalités de remboursement (durée, montant de remboursement, taux d'intérêt, ...). Si les besoins des membres sont couverts, c'est-à-dire qu'aucun membre n'a besoin d'un prêt pour son micro -entreprise, le groupe peut décider de faire des prêts à des non membres contre rémunération ou faire des investissements à haut rendement.

7.1-2 Les autres activités.

1. L'évaluation finale.

Il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du projet la réalisation d'une évaluation finale.

Elle interviendra à la fin du projet et se fixe pour ambition de mesurer l'atteinte objective des objectifs et résultats initiaux du projet.

Après les travaux terrain qui seront entrepris par l'évaluateur, une restitution de deux (02) jours sera envisagée afin de lui permettre de présenter les résultats. La prévision de deux (02) est envisagée afin de permettre à l'opérateur principal de recadrer ses activités en matière de développement local, d'autopromotion des bénéficiaires et de la lutte contre la pauvreté et procéder à une planification opérationnelle des actions ultérieures.

08. Les ressources nécessaires.

08.1 Les acteurs associés et leur rôle.

Acteurs	Rôles	Observations
Comité de pilotage du projet	- Finalisation plan - Recherche partenariat technique et financier	Burkina vert
Comité de Pilotage communal	- Appui à la mobilisation et au suivi opérationnel	Animateurs/rices relais
Partenaires financiers	- Appui financier	Yam-Pouré

08.2 Les ressources nécessaires à la réalisation.

08.2.1 Les ressources humaines.

Pour une mise en œuvre effective et efficiente du projet, il est nécessaire de disposer les ressources humaines ci-après :

Nature	Composition	Observations
Cellule de Suivi	01 Responsable 01 Animateur ou animatrice	Assurer la gestion du projet et l'animation/sensibilisation

8.2.2 Les ressources matérielles.

En fonction des activités, le besoin en matériel peut être envisagé comme suit :

Activité	Ressource matériel nécessaire
Renforcer les capacités des femmes bénéficiaires en matière de gestion des micros crédits	- Matériel d'animation/animation, - Matériels didactiques (module d'animation) - Salle de réalisation de l'activité
Favoriser une meilleure appropriation des concepts et des principes de gestion d'un microprojet économique	- Matériel d'animation/animation, - Matériels didactiques (module d'animation) - Salle de réalisation de l'activité
Favoriser la création d'une caisse villageoise d'épargne et de crédit auto gérées (CVECA)	- Local de réalisation de l'activité

09 Chronogramme des activités.

Activités	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Aout 2024	Septembre 2024
Identification des bénéficiaires	x	x					
Formation des bénéficiaires		x	x				
Octroie des micros crédits			x				
Suivi-évaluation	x	x	x	x	x	x	x

NB : Burkina Vert conduira périodiquement des missions de suivi évaluation pendant toute la durée.

10-MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION.

10-1-Le suivi.

Le suivi va s'exercer au plan technique et au plan de l'exécution budgétaire.

10-1-1-Le suivi technique.

Ce suivi concerne les activités de terrain et les activités organisationnelles. Il consistera à s'assurer que toutes les activités mises en œuvre sont conformes à celles convenues avec les partenaires techniques et financiers du projet. Le mécanisme de suivi mis en place prévoit la remontée des informations aux responsables du projet. Il s'appuie sur les animateurs/rices endogènes et des personnes ressources de l'association, les membres de l'ONG Burkina Vert au chef-lieu de commune. En plus de cette supervision l'agent de suivi fera une sortie hebdomadaire pour le suivi. Toutes les fiches de suivi proposées par l'ONG seront renseignées périodiquement. Des rapports semestriels seront produits et transmis au partenaire financier.

Les domaines d'interventions et les activités retenus ont été faits en fonction des problèmes prioritaires.

Enfin il est attendu que la mise en œuvre du projet puisse contribuer à l'atteinte des objectifs de la lutte contre la vulnérabilité humaine dans la zone d'intervention.

12- Budget estimatif :

n°	Désignation	Unités	Quantités	Cout unitaire	Cout total
I	I-Octroi de Crédit				
1.1	Crédit alloué	Unités	100	50 000	5 000 000
	S/Total I				5 000 000
	II-Renforcement des capacités des bénéficiaires				
2.1.	Formation en technique de gestion des micros crédits	H/J	05	35.000	175 000
2.2	Reproduction des matériel Didactiques	Unité	01	150 000	150 000
2.3	Formation en technique de création et gestion d'une micro entreprise rurale	H/J	05	35000	175 000
	S/Total I				500 000
	III- Coordination et supervision				
3-1-	Frais de suivi	mois	12	25 000	300 000
3.2	Frais de carburant	Trimestre	12	20 000	240 000
3.3	Frais d'administration (saisie, impressions, fournitures de bureau, téléphones, production de rapport)	Mois	12	25 000	300 000
1	S/Total II				840 000
1	S/Total Général partiel				6 340.000

NB : Ce budget est indicatif, nous vous laissons la latitude de l'aménager selon les possibilités ou contrainte du moment.

En plus les frais de suivi et de carburant de l'animateur sont assurés par l'ONG Burkina Vert.
